

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 19 SEPTEMBRE 2016 À
18 h 30 À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : le maire Kevin J. Haché et les membres : Jean-Guy Blanchard, Camille Gionet, Rosaire Labrie, Marie-Soleil Landry, Daniel Mallet, Mariette Paulin, Mario Vienneau et Yves Roy

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : six (6) personnes dans la salle dont deux (2) journalistes ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale, Daniel Landry, agent de développement et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2016-246

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec un ajout soit : Résolution du Conseil établie en vertu de l'article 39 de la Loi sur l'urbanisme – Paul Landry. Adoptée

2016-247

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2016-248

Présentation publique par le conseil municipal de la modification proposée au plan municipal – Variété Caraquet

La secrétaire municipale fait la présentation publique de la modification proposée au plan municipal de la demande de Variété Caraquet.

2016-249

Plan quinquennal

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de soumettre au ministre des Transports et Infrastructure le plan quinquennal pour les années 2017 à 2021. Le plan est en annexe au présent procès-verbal. Adoptée

2016-250

Soumission pour l'asphaltage

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'accepter la soumission de Landry Asphalte au montant de 136 125 \$ plus TVH pour l'asphaltage des rues Blanchard Ouest et une partie de la rue Louis de Lanteigne. Adoptée

2016-251

Résolution du Conseil établie en vertu de l'article 39 de la Loi sur l'urbanisme

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Daniel Mallet;

CONSIDÉRANT QUE la propriété identifiée par le numéro d'identification (NID) 20530929 située sur la rue du Vieux Moulin a fait l'objet d'une demande de modification de zonage dans le but de créer une zone RC (habitations multifamiliales) à même une zone RA (habitations unifamiliales) incluant une proposition particulière (PP-4) en vertu de l'article 39 de la Loi sur l'urbanisme et que le but de cette modification est de permettre une habitation multifamiliale;

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT:

1. Les terrains, bâtiments ou constructions à l'intérieur de cette zone ne peuvent être affectés qu'aux fins et conditions suivantes:
 - a) d'un des usages principaux suivants :
 - (i) usages autorisés en zone RC (habitations multifamiliales).

CONDITIONS

1. Maintenir une zone tampon (conservation du boisé existant ou plantation) de 3 m de largeur le long de la limite arrière du lot situé à l'ouest de la propriété (adjacent au NID 20467593);
2. Maintenir une zone tampon (conservation du boisé existant ou plantation) de 5 m de largeur le long de la limite latérale située au nord de la propriété (adjacent au NID 20530937);
3. Réaliser la rue publique sur le lot portant le NID 20391215 et appartenant à la Ville de Caraquet, et ce, afin de réaliser le projet tel que proposé;
4. La hauteur du bâtiment principal ne peut excéder un étage;
5. Le bâtiment principal ne peut être augmenté à plus de 8 (huit) unités de logement;

6. Sous réserve des articles 1 à 6 de la présente résolution, toutes autres dispositions de même que les dispositions générales prévues aux zones RC (habitations multifamiliales) de l'arrêté no 211 intitulé « Arrêté de zonage de Caraquet » s'appliquent, *mutatis mutandis*. Adoptée

2016-252

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Paul Landry

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » quant à la demande de rezonage de monsieur Paul Landry. Adoptée

2016-253

Acceptation de la lecture dans son intégralité l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Paul Landry

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » quant à la demande de rezonage de monsieur Paul Landry. Adoptée

2016-254

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Paul Landry

Sur proposition de Mario Vienneau et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » quant à la demande de rezonage de monsieur Paul Landry, et que cet arrêté porte le numéro 328. Adoptée

2016-255

Délégués votants à l'AGA de l'AFMNB du 16 octobre 2016

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de nommer comme délégués votants à l'AGA de l'AFMNB du 16 octobre 2016 à Edmundston le maire Kevin J. Haché et le conseiller Yves Roy et le conseiller Jean-Guy Blanchard comme délégué votant substitut. Adoptée

2016-256

Lecture et adoption du procès-verbal

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 septembre 2016. Adoptée

2016-257

Questions non réglées
découlant de ce procès-verbal

Aucune question non réglée découlant de ce procès-verbal.

2016-258

Exposés des membres du
conseil

La conseillère Marie-Soleil Landry rappelle aux gens l'assemblée générale annuelle de Centre-Ville Caraquet le mercredi 21 septembre 2016 à 17 h au Centre culturel.

Elle mentionne également qu'un poste d'adjoint(e) à la coordination à Centre-Ville Caraquet est maintenant affiché.

2016-259

Correspondance reçue et
envoyée du mois d'août 2016

Les membres du conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois d'août 2016.

2016-260

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle.

2016-261

Suivi des dossiers

Traverse pour piétons : le directeur général mentionne que la demande avec les coûts pour des enseignes clignotantes à la traverse pour piétons vers la Ste-Anne-du-Bocage sera présentée au conseil municipal prochainement.

Nouvelle désignation de la Route 11 : le conseiller Rosaire Labrie se dit très déçu du travail des fonctionnaires quant à la nouvelle désignation de la Route 11. Caraquet ne peut pas accepter d'être rétrogradée. Le conseiller Yves Roy demande qu'une lettre soit envoyée au Premier ministre demandant une rencontre le plus rapidement possible.

Halte nautique : la conseillère Marie-Soleil Landry demande des nouvelles de l'évolution du dossier de la halte nautique. Le directeur général rencontre le directeur et le président du Comité du port demain matin. Un compte-rendu sera soumis au conseil par courriel après cette rencontre.

Centre naval : le conseiller Jean-Guy Blanchard demande si le dossier du Centre naval avance bien et si les fournisseurs ont été payés. Le directeur général mentionne, qu'effectivement, le dossier avance bien.

2016-262

Présentation et intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public.

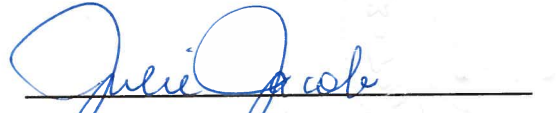
2016-263

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Camille Gionet, il est résolu de lever l'assemblée; la séance est levée vers 19 h 09.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

Liste des priorités pour les routes désignées provinciales

2017

Le 19 septembre 2016

Année 2017

Route régionale : Chemin St-Simon (Route 335)

Endroit : des limites de la ville de Caraquet et du DSL de St-Simon en direction nord sur une distance de 2,5 km

Description : Fraisage à froid et ré-asphaltage de la couche d'asphalte de finition

Route provinciale : Boulevard St-Pierre Est (Route 145)

Endroit : À proximité du 60, boulevard St-Pierre Est (Usine Carapro)

Description : Remplacement de la conduite d'égout pluvial existante qui est en acier galvanisé de 1 200 mm de diamètre, traversant la Route 145



Année 2018

Route provinciale : Boulevard St-Pierre Ouest (Route 11)

Endroit : devant le 638, boul. St-Pierre Ouest

Description : Remplacement / Amélioration de la conduite d'égout pluvial existante en bois / drainage traversant la Route 11

Année 2019

Route provinciale : Rue du Portage (Route 11)

Endroit : Entre le 108 et le 110 rue du Portage

Description : Amélioration du système d'égout pluvial et de drainage par le remplacement des conduites de diamètre trop petit traversant la Route 11 par des tuyaux plus gros

Année 2020

Route provinciale : Rue du Portage (Route 11)

Endroit : De la piste multifonctionnelle jusqu'au 106, rue du Portage (400 m)

Description : Asphaltage

Année 2021

Route provinciale : Rue du Portage (Route 11)

Endroit : Ruisseau Brideau, à proximité du 10, rue du Portage

Description : Remplacement de la conduite d'égout pluvial d'un diamètre trop petit et en mauvais état traversant la Route 11 par des tuyaux neufs et d'un diamètre plus grand